

TRADUCTION ET INTERTEXTUALITÉ

Liliana ALIC¹

Abstract

Translation is more often than not a matter of finding the right equivalent of an idea in another language. This is not an easy task because translation implies, apart from competent use of the two languages an extended knowledge of the social, cultural and historic background of the text which is being translated. The translator is also called an expert in multilingual communication, in which capacity he must resort to his intercultural competence. Very often, fragments from other texts are quoted, allusions are made, names are mentioned in the text and this happens with a good reason. It is what translators call intertextuality, a web of explicite or implicite relationship that a text has with another text.

Keywords: translation, equivalent, multilingual communication, intertextuality, linguistic competence

L'intertextualité est définie d'une manière simple : c'est l'ensemble des relations explicites ou implicites qu'un texte entretient avec d'autres textes (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002 : 327). Les complications commencent au moment où il faut identifier les relations respectives, les expliquer et les traduire.

Il est évident que l'intertextualité a son mot à dire dans le processus de l'interprétation d'une œuvre littéraire, mais elle s'avère d'une grande utilité dans la compréhension, dans l'interprétation et dans la traduction des textes non littéraires. C'est le cas des articles publiés dans divers journaux ou magazines qui seraient incompréhensibles, impénétrables et intraduisibles sans l'intervention de l'intertextualité. Ces articles, tout comme les publications où ils paraissent, ont un caractère informatif et ils perdraient beaucoup à être mécompris. D'autant plus si les textes en question sont destinés à l'activité traduisante en milieu universitaire. Qu'il s'agisse de thème ou de version, l'implication de l'intertextualité se fait sentir et la mobilisation d'un ensemble de connaissances, encyclopédiques, littéraires, scientifiques et autres devient plus que nécessaire.

Dans la littérature de spécialité, l'intertextualité est vue tantôt comme un réseau de relations sémantiques, tantôt comme une propriété de tout texte (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002 :327), tantôt comme un effet de lecture (Michel Morel, 2006) par le fait qu'elle propose une seconde lecture, orientée cette fois-ci dans la direction suggérée par les allusions, les sous-entendus, les indices présents dans le texte analysé. Ces allusions sont de nature à créer un cadre général, qui est celui du texte source (on va appeler ainsi le

¹ Conf.univ.dr., Universitatea „Transilvania”, Braşov

texte qui se trouve à l'origine de l'intertextualité, cadre dans lequel s'insère le texte à traduire, enrichi des sens puisés dans le texte source.

Certains théoriciens de l'intertextualité dans la perspective de la traduction perçoivent l'intertextualité comme « un élément étranger qui creuse le texte » (Delphine Chartier, 2006). L'interprétation que nous donnons au terme « creuser » est celle de « traverser » ou « transpercer » le texte et non pas « détruire », « contribuer à la désintégration » d'une entité. Quant à cet « élément étranger », il semble avoir des intentions cachées, il semble s'insinuer dans un milieu qu'il conquiert petit à petit.

Ce phénomène linguistique de l'intertextualité est incontournable dans l'activité traduisante, d'autant plus que le sens supplémentaire apporté par le réseau crée contribue à l'éclaircissement du sens de surface, qui n'est marqué ni par un accent d'insistance, ni par une mise en évidence, ni par quelque procédé que ce soit qui pourrait avoir l'effet du révélateur employé dans la technique de la photographie. La traduction doit inclure ce sens supplémentaire, qui représente une partie constitutive du texte analysé, dispersé comme il est dans le texte, comme une sorte de non dit, différent quand même du sous-entendu ou de l'implicite.

Notre discussion porte sur les implications de l'intertextualité dans la traduction d'un article publié dans le journal français « *Libération* » (format numérique *Libération.fr* du 19.08.2010), article intitulé *Comment peut-on être Rom ?* signé par François Colcanap.

Il n'est pas difficile d'écrire sur un sujet qui préoccupe la communauté (française, en l'occurrence), mais réussir un pastiche, c'est un coup de génie. Le problème préoccupant est représenté par la situation des Roms dans l'espace européen. L'intertextualité nous saisit dès le titre qui renvoie sans possibilité de méprise aux *Lettres persanes* de Montesquieu, notamment à la lettre XXX, *Comment peut-on être Persan ?* Les deux Persans, Usbek et Rica, étaient surpris par les mœurs, les valeurs occidentales et les Parisiens le leur rendaient bien, en manifestant un degré rehaussé de surprise. À part cela, il faudra remarquer un fait qui renforce le pastiche, notamment le maintien du style épistolaire. On remplace les lettres écrites par Usbek et Rica par des lettres échangées entre l'écrivain français vivant à New York et son ami, le journaliste Farouk Atig, vivant à Lyon. Dès le premier paragraphe, on assiste à une mise au point de notre Persan moderne : au lieu de laisser le lecteur-traducteur faire le transfert d'une épistème à une autre, c'est lui qui le fait. Tandis que les deux Persans de Montesquieu voyageaient pour enrichir leurs connaissances, comme on le faisait au XVIII^e siècle, l'écrivain français « browse sur Internet les dernières nouvelles », conformément à l'usage des Internautes du XX^e siècle. Nous considérons que ce barbarisme est employé intentionnellement par François Colcanap, une intention qui doit être saisie par le traducteur, et traitée en conséquence. Cela veut dire que le barbarisme doit être maintenu comme tel, d'autant plus que le roumain abonde en termes empruntés à l'anglais dans le domaine de l'informatique.

Le Persan moderne, François Colcanap, s'interroge sur la nécessité de ce terme, Rom, employé pour désigner les Tziganes. Venu de l'espace anglo-saxon et habitué à la

political correctness qui défend aux Américains d'employer le terme Negro et leur impose de le remplacer par « Afro-Américains », il pourrait comprendre que les Tsiganes ont choisi eux-mêmes cette appellation, pour ne plus se sentir discriminés. Encore une fois, il y a un changement d'épistème, mais cette fois-ci il revient au traducteur du texte de le faire. Il y a un élément supplémentaire à l'appui du traducteur, l'indication qu'il a quitté « le territoire » depuis longtemps. Il y a un brin d'ironie dans la justification « *je crois avoir compris que c'est ainsi que les hommes du pouvoir appellent la France d'aujourd'hui* », qui doit figurer dans la traduction, autrement une partie du sens serait perdue. L'idée principale de ce paragraphe est l'incompréhension du remplacement de l'appellation des représentants de cette ethnie. L'incompréhension du fait est rehaussée par l'emploi du syntagme « à mon époque » qui a le rôle de placer l'écrivain français sur la position d'un homme ayant une certaine expérience de vie, une personne qui a connu « à son époque » des gitans, des romanichels, d'avoir entendu de la « musique tzigane sans que cela froisse quiconque. L'auteur se rapproche encore une fois de la mentalité du Persan de Montesquieu, surpris de découvrir un changement de mentalité chez les représentants d'une communauté humaine. Il s'agit d'une même communauté vue à une certaine distance temporelle, ce qui représente un changement de position par rapport aux vrais Persans qui étaient surpris par des mentalités différentes, enregistrées cette fois-ci au niveau de l'espace. A côté de tous ces aspects de l'intertextualité, une nouvelle difficulté surgit pour le traducteur roumain : il doit trouver des équivalents pour les appellations respectives : d'un côté gitans, romanichels, et de l'autre Noirs américains, Negro, Black. Heureusement, le roumain dispose d'équivalents pour ces termes, si politiquement incorrects qu'ils soient.

La surprise causée par le changement de mentalité est amplifiée par le fait que les Roms eux-mêmes ont choisi de changer de terme pour leur ethnie et de s'appeler Roms : « *le terme 'Rom' est en réalité la dénomination contemporaine choisie par les Tziganes eux-mêmes* ». A l'appui de ce changement d'appellation il invoque l'autorité d'une édition du Petit Larousse de 1988, ce qui devrait dire au traducteur deux choses : le Larousse est un dictionnaire encyclopédique, à l'usage des gens qui veulent y trouver des informations à caractère général et informatif, non pas des informations scientifiques, rigoureuses ; l'édition du Larousse est un peu datée, pour ainsi dire. Cela implique que le changement d'appellation date depuis 1988 (ou à peu près) et lui, l'écrivain français vivant à New York, n'était pas au courant de la chose. Chose qui est authentifiée par une formule pour le moins bizarre dans un pareil endroit « *Dont acte* ». C'est une formule consacrée, la formule finale d'un acte officiel. Par conséquent, la décision prise par les Tziganes de s'appeler Roms a eu pour les représentants de cette ethnie la valeur d'un acte officiel, même s'il n'a pas été enregistré si officiellement que cela. Mais puisque cela exprime leur volonté, les autres gens sont censés en tenir compte. Cela représente évidemment une autre pointe d'ironie, que le traducteur doit marquer dans sa version roumaine.

Nous constatons de nouveau la présence de l'ironie du Persan moderne qui s'interroge (une interrogation rhétorique, évidemment !) si les Romes seraient devenus la source de tous les maux et de tous les problèmes du « territoire ». L'emploi du même

terme, le « territoire » pour désigner la France d'aujourd'hui le situe de nouveau sur les positions d'un observateur à distance, qui ne cesse de s'étonner de ce qu'il entend. Le fait qu'il est loin du « territoire » ne l'empêche pas de se tenir au courant des disputes internes entre les différents représentants du peuple français, dont il cite le père du président en fonction, Nicolas Sarkozy, et la fille de Jean-Marie Le Pen, Marine Le Pen. L'emploi de ces deux noms propres n'est pas du tout aléatoire, il s'agit d'une allusion transparente à l'origine hongroise de Sarkozy et à son mauvais caractère qui le détermine à haïr les immigrés malgré que son père en fût un, et à la position du chef du Parti nationaliste français qui semble avoir transmis héréditairement à sa fille Marine Le Pen la haine contre les immigrés. L'emploi de l'appellatif hongrois, Nagy-Bocsa, pour le père de l'actuel président français, l'équivalent du français « grand-père » et du roumain « tata-mare » est une nouvelle marque de l'ironie de l'écrivain français. C'est l'ironie à l'adresse de quelqu'un qui semble avoir oublié ses origines, qui semble avoir oublié la condition d'immigré de son père et qui, dans la lutte pour combattre ce phénomène nuisible de l'immigration, n'hésite pas à s'allier avec des leaders réputés nationalistes et chauvins, genre Jean-Marie Le Pen. Cette alliance de circonstance est mal vue par les gens dont le jugement n'a pas été affecté par des sentiments d'hostilité à l'adresse des immigrés. Cela explique la métaphore « c'est une chute qui peut faire mal », la chute c'est l'alliance avec l'ancien ennemi pour parvenir à ses buts. Le traducteur ne doit pas négliger ces aspects, ces bouts de sens, ces non dits du texte.

Le nom du président français est souvent associé, dans des documents qui ont été accessibles à l'écrivain français vivant à New York, et partant à tout le monde, avec le nom du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux. Cette association est considérée comme dévalorisante pour le président français, ce qui est transmis par des termes ayant une connotation défavorable : les deux hommes politiques représentent un « couple présidentiel ». L'emploi dénomiatif de ces termes n'a rien de défavorable, mais d'habitude, le syntagme s'emploie pour désigner le président d'une république et sa femme, non pas le président d'une république et son ministre de l'intérieur. Pour qu'il n'y ait pas de méprise sur la nature des relations existantes à l'intérieur du couple présidentiel mentionné, le ministre de l'intérieur est désigné comme « l'homme à tout plaire » du président. C'est un fait bien connu pour les Français que Brice Hortefeux a été nommé ministre de l'intérieur à cause de son amitié de longue date avec le président Sarkozy ; mais il a évolué (ou involué) de cette position et il est devenu une personne totalement asservie au président chargée de la solution de toutes sortes d'affaires (de l'intérieur) et qui s'en acquitte fort consciencieusement. Le traducteur aura une tâche difficile quant à la traduction de cette collocation. C'est une combinaison entre la collocation « bonne à-tout-faire », « homme de main » et l'expression « faire tout pour plaire ». Le résultat de cette mixture comporte une certaine complexité et une plus que certaine difficulté dans la traduction. La position officielle qu'il occupe dans le gouvernement n'a pas épargné à monsieur le ministre l'étiquette, encore plus vexante, de « homme de main » du président, mais l'insinuation porte ses fruits. Ce n'est pas très honorable pour quelqu'un de se voir

accoller cette épithète, elle implique une situation de subordination par rapport à quelqu'un, d'un côté, et de l'autre la qualité des services rendus par une telle personne. Un homme de main fait d'habitude le travail sale pour quelqu'un, il « exécute des besognes basses ou criminelles pour le compte d'autrui », selon Le Nouveau Petit Robert. Le traducteur doit savoir que pendant sa carrière politique, Sarkozy a été lui-aussi ministre de l'intérieur de la France du temps de Chirac, et de cette position il s'est montré intraitable sur le problème de l'immigration. Sa ligne de conduite et sa position est continuée par son ami et ministre en fonction Brice Hortefeux. De toutes les manières, le terme « homme de main » a une connotation péjorative et dévalorisante qui se combine à merveille avec les mêmes connotations, cette fois-ci accompagnant l'expression « bonne-à-tout-faire » qui est employée pour désigner une personne qui n'a pas une formation bien définie, mais qui peut faire un peu de tout, du ménage au nettoyage. Voilà en fait ce que le président français attend de son ministre de l'intérieur, qu'il fasse le nettoyage, qu'il débarasse la France et le « territoire » des importuns. Et les importuns sont les immigrés. Et parmi les immigrés on retrouve des Tziganes, des Roms.

La mention des Roms, des immigrés, du ministre de l'Intérieur dans le même contexte n'est pas tellement subtile, comme ne l'est d'ailleurs la politique de Sarkozy à l'égard des Roms. Il n'a pas hésité à dépenser une somme modique pour réussir à se débarrasser des Roms et il a voulu mettre en place le test ADN pour prouver les liens de famille entre les immigrés et les membres de leurs familles qui voulaient pénétrer en France officiellement, sous prétexte de maintenir l'unité de la famille. C'est de fil en aiguille qu'il est parvenu à l'idée de déchoir de la nationalité française les personnes qui voulaient faire une petite entorse à la loi, en prétextant de faux liens de famille avec une personne ayant déjà acquis la nationalité française. Ce sont des événements qui se sont succédé au fil des mois, mais la connaissance de cet enchaînement d'événement est indispensable au traducteur, car dans le paragraphe suivant on parle de l'idée de Sarkozy de déchoir de la nationalité française les coupables de tentative de contourner la loi. La punition proposée par le gouvernement et soutenu par le président Sarkozy est présentée comme une violation sans précédent de la déclaration des droits de l'homme. Le traducteur devra accorder une attention particulière au fait que la phrase qui mentionne cette sanction est une phrase qui se termine par un point d'interrogation, mais en réalité ce point d'interrogation exprime plutôt la surprise et l'incrédulité d'une personne qui se sent appartenir à la nation qui a émis, en 1789, « La déclaration des droits de l'homme et du citoyen » qui prévoit expressément que chaque citoyen, tout individu « a droit à une nationalité » dont il ne peut pas être privé arbitrairement. Le point d'interrogation exprime l'étonnement du Persan moderne devant cet acte qui représente une violation des droits prévus par le principe d'état de droit. La traduction roumaine devra souligner ces sentiments d'indignation, d'étonnement et de révolte, face à cette mesure, indignation manifestée par l'emploi de quelques phrases exclamatives qui n'ont même pas la forme canonique de la phrase exclamative.

Une bonne connaissance de l'œuvre qui a été à la base de cet article sous forme de lettre peut en dire long sur les intentions de l'auteur, le Persan moderne, l'écrivain français vivant à New York. L'article représente la prise de position d'un citoyen contre les abus d'un représentant du pouvoir (ou de plusieurs représentants du pouvoir) et la même attitude critique caractérise les lettres du Persan Usbek, mécontent du fonctionnement des institutions de l'État français. On constate le même point de vue chez les Persans que chez les Tziganes : chez eux, c'est la loi naturelle qui prévaut, la loi qui assure le bonheur. Les autres lois, comme par exemple celle qui prévoit une privation arbitraire des droits universaux des hommes, est une loi criticable. Tout comme Usbek critique le pouvoir, le Persan moderne ne peut être que sidéré par le principe de l'arbitraire qui prévaut dorénavant en France. Tout comme Usbek, l'auteur de l'article exprime par divers moyens linguistiques son désaccord avec le pouvoir en place en France, le désaccord avec les mesures arbitraires et contraires aux lois universellement reconnues et acceptées. Tout comme Usbek, qui vole au secours de son compatriote Rica, l'auteur de l'article s'érige en conseiller de son ami vivant en France. Les conseils qu'il offre sont pour le moins amusants. Il sera difficile pour le traducteur de rendre en roumain la touche d'ironie qui transperce le conseil adressé à son ami de Lyon de changer de costume pour ne plus être reconnu ou de changer « au moins » de prénom, pour ne plus avoir l'air étranger. Evidemment, il s'agit là de personnes immigrées qui par prudence ont pris toutes ces mesures et ont opéré tous ces changements pour effacer les traces de leur ancienne nationalité. L'ironie touche cette fois-ci les Tziganes qui ont changé de costume et parfois de nom pour cacher leur origine. L'ironie est évidente, il s'agit de ce type d'ironie qui consiste à reprendre les paroles de quelqu'un d'autre et de prétendre en être l'énonciateur. L'énonciateur est le Persan de Montesquieu, le vrai Usbek, qui cite à l'appui de son conseil l'exemple de Rica, le co-national d'Usbek, qui a pris cette mesure extrême quand il s'est retrouvé en danger. La difficulté pour le traducteur consiste à identifier les termes propres pour parler de la peur feinte par Usbek. Il pourrait bien essayer de refaire en roumain le réseau sémantique [peur] en regroupant les termes qui composent ce réseau : « temps dangereux », « prudent » (employé deux fois comme pour souligner l'attitude), et de trouver les termes les plus appropriés pour suggérer la prudence qui est aussi feinte : il se sert de quelques termes qui d'habitude attirent l'attention de l'interlocuteur : « alors », « écoute », termes qui manifestent l'hésitation, l'indétermination, sous la forme de sentiments feints, car cette attitude prudente se manifeste juste après un mécontentement vivement marqué, explosif, audacieux : « *Tout le monde se fout du principe d'État de droit ?* » L'antithèse très marquée entre la révolte pure et vraie et la prudence feinte rend en réalité la vraie dimension de l'indignation du Persan moderne, c'est-à-dire de l'écrivain français vivant à New York. Nous assistons d'une manière permanente à un glissement d'épistème : tantôt nous sommes en présence de l'univers de croyances du Persan Usbek, homme de l'Orient du XVIII^e siècle, habitué au pouvoir des rois, aux abus du pouvoir, ayant ses propres moyens de se tirer d'affaire, comme la dissimulation, la tromperie, la capacité de cacher ses propres sentiments et d'en feindre des autres ; tantôt nous sommes

confrontés aux croyances et à l'ensemble de valeurs de l'homme contemporain, habitué à lutter pour défendre ses droits, habitué à parler librement de ses convictions, habitué à ne pas se laisser marcher sur les pieds quand il peut intervenir pour se défendre. Le passage continu d'un épistème à l'autre doit être saisi par le traducteur qui est censé trouver les termes justes pour chacun de ces épistèmes, pour chacune de ces attitudes, pour chacun des systèmes de valeurs.

Le dernier paragraphe marque une dernière oscillation de ce type, quand le Persan moderne cite à l'appui de ses convictions et de sa prise de position l'attitude de deux autres personnalités du XX^e siècle, Jacques Bouveresse et Jules Renard. Ces deux-là se sont révoltés eux-aussi contre un état de chose qui les a rendus mécontents et ils ont trouvé, chacun, leur propre façon de protester. L'un d'eux a protesté en refusant la Légion d'honneur sous prétexte qu'il était en piètre compagnie et pour la vraie raison qu'il était mécontent de certains aspects de la loi de l'Éducation nationale, et Jules Renard, qui lui aussi était mécontent de l'évolution des mœurs de son époque. Le Persan moderne paraît faire écho à Jules Renard en affirmant d'une manière ironique (encore !) qu'« *en France le deuil des convictions se porte en rouge et à la boutonnière* ».

Ce dernier paragraphe de l'article présente une quelconque difficulté pour le traducteur, à savoir la transmission du français vers le roumain de tous les éléments d'intertextualité qui y figurent. Encore une fois, c'est du non-dit qui est facilement restituable par quelqu'un qui connaît l'état des choses auquel on fait référence. À l'origine, la Légion d'honneur était un ordre institué par Napoléon en 1802 pour récompenser les gens méritueux appartenant aussi bien à la catégorie des militaires qu'à la catégorie des civils; à présent, elle est la plus haute distinction française, distinction offerte par le président de la République par décret présidentiel et elle continue de représenter une récompense pour les mérites exceptionnels d'un individu, pour les services apportés à la nation. Les récipiendaires sont censés être des gens très respectables, bien méritants et choisis selon des critères très rigoureux. En revenant au problème de la traduction du texte du français vers le roumain, on se trouve dans une situation intéressante. Plusieurs épistèmes se superposent et s'entrecroisent : celui de l'époque de Montesquieu, celui de l'époque de Napoléon, celui de l'époque de Jules Renard et celui de l'époque contemporaine à Jacques Bouveresse (cité pour avoir refusé la Légion d'honneur offerte par le président). Du temps de Montesquieu ou du Persan Usbek on disait que : « *Les gens qu'on dit être de si bonne compagnie ne sont souvent que ceux dont les vices sont les plus raffinés* », (Lettre XLVIII), ce qui représente une critique des mœurs de la vie sociale du XVIII^e siècle. Cette critique est reprise d'une manière presque identique par Jacques Bouveresse, personnalité du XXI^e siècle qui craint qu'en acceptant la Légion d'honneur il risque de « *se trouver en si piètre compagnie* ». Le traducteur doit faire face à un double défi : il doit être capable de rendre l'ironie fine du Persan moderne, en l'occurrence l'écrivain François Colcanap, et de rendre à la fois le sentiment de satisfaction éprouvé par le critique moderne d'être au même diapason avec d'autres personnes notables et réputées intègres. L'ironie la plus fine appartient à Jules Renard qui, lui aussi, a une attitude critique envers

le pouvoir qui fait une sorte de troc avec les personnalités : la médaille en échange de leurs convictions. Ou plutôt la médaille en échange du renoncement à leurs convictions qui les ont rendus célèbres et appréciés. C'est cette situation qui détermine Jules Renard de dire sans crainte : « *En France le deuil des convictions se porte en rouge et à la boutonnière* ». L'allusion concerne la description de La Légion d'honneur, en l'occurrence le ruban rouge, et le port à la boutonnière de cette distinction. Il ne faut pas négliger le fait que c'est le Président de la République qui confère cet ordre, ce qui est considéré comme un grand honneur pour le récipiendaire. Rien de plus faux, à ce qu'il paraît, car une fois décorées, beaucoup de personnes remarquables et remarquées pour leur bravoures doivent renoncer à leurs convictions, aux idéaux pour lesquels ils ont lutté et milité pour plaire au Pouvoir. Le même Pouvoir qui leur a rendu la médaille. Comme qui dirait « donnant donnant ». Le ralliement de l'écrivain français vivant à New York aux convictions de Jules Renard et de Jacques Bouveresse est évident grâce aux termes valorisants, à connotation favorable, « *les bons mots de Jules Renard* ». Il paraît que l'extraction de ce cortège de décorés ferait vraiment honneur à certaines personnes.

En guise de conclusion, ce que nous pouvons remarquer à propos de l'activité traduisante c'est qu'elle est complexe et compliquée et celui qui décide de s'y mettre a besoin d'une formation semblable à celle d'humanistes d'autrefois. Le traducteur est en vérité un médiateur culturel, mais pour pouvoir réaliser cette médiation il doit être capable de saisir les éléments d'un texte qui font référence à un autre texte, il doit être capable de décider lui-même de ce qu'il faut retenir de l'allusion faite, du sous-entendu suggéré, de l'implication inférée. En plus de cela, il doit faire preuve de compétences linguistiques exquises qui lui permettent de trouver l'équivalent juste, d'opérer un choix parmi les synonymes, de mesurer la quantité d'information qui doit être transmise et traduite, de trouver le ton juste pour respecter les intentions de communication de l'auteur du texte à traduire. À notre avis, les deux derniers aspects ont été souvent négligés par les théoriciens de la traduction, trop soucieux de surprendre des équivalences plus ou moins parfaites entre les termes aussi bien que les réalisations de diverses stratégies de traduction, de divers procédés comme la transposition, la modulation, l'équivalence ou l'adaptation. Mais où en est-on de l'étude de l'intention de communication de l'auteur, de l'étude de l'emploi des moyens rhétoriques de transmission des idées, de l'étude de la manière de transmission de l'intention de communication ? Autrement dit, le traducteur a-t-il saisi le fin mot de l'histoire ? Et s'il l'a saisi, est-il capable de le rendre dans la langue dans laquelle il traduit ? Est-il capable de trouver une parfaite équivalence d'ensemble entre les deux textes, le texte de départ et le texte d'arrivée ? Voilà autant de questions auxquelles un bon traducteur doit donner une bonne réponse, une réponse du moins satisfaisantes pour pouvoir correspondre à l'image du traducteur presque idéal qu'on a essayé de contourner. Le traducteur de nos jours doit faire face à beaucoup de défis : l'abondance d'informations, l'abondance de faits, la diversité des connaissances mises en jeu, l'ampleur des connaissances encyclopédiques exigées, la complexité des connaissances

linguistiques et, en même temps, la complexité des savoir-faire linguistiques exigées d'un médiateur culturel.

Si, à la fin, le traducteur réussit à trouver une réponse favorable aux questions posées, s'il réussit à remplir au moins partiellement les exigences énumérées, il peut se déclarer un bon apprenti traducteur, en cours de formation.

Bibliographie :

Charaudeau, P., Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Editions du Seuil.

Chartier, D. (2006), *De la Perception de l'hypoteste à sa traduction*, dans Palimpsestes no. 18, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

Lebouc, G. (2007), *Parlez-vous le politiquement correct ?*, Bruxelles, Editions Racine.

Montesquieu (1964), *Lettres persanes*, Paris, Garnier.

Morel, M. (2006), *Traduire l'intertextualité, Avant-propos*, dans Palimpsestes no. 18, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

Venutti, L. (2006), *Traduction, intertextualité, interprétation*, dans Palimpsestes no. 18, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.